

**DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
RENNES MÉTROPOLE – LAILLÉ**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**PLAN LOCAL D'URBANISME
MODIFICATION N°3**

Par arrêté du Président de Rennes Métropole n° A 17.074 du 8 février 2017, une enquête publique est prescrite sur le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Laillé portant notamment sur les objets suivants :

- Ouverture à l'urbanisation de la zone de la Touche ;
- Projets de densification et renouvellement urbain en centre bourg, ZA de la Croix aux Beurriers et ZA du Rachat ;
- Mises à jour du règlement graphique pour les opérations achevées et les emplacements réservés ;
- Reclassement de certains secteurs UEd en UE : Le Nid et Les Planches ;
- Protection d'une haie bocagère de qualité majeure au titre des Espaces Boisés Classés ;
- Modifications et corrections ponctuelles du règlement littéral notamment pour le mettre à jour suite aux divers textes de lois récents ainsi que la recodification du Code de l'urbanisme ;
- Identification des indicateurs nécessaires à l'analyse des résultats de l'application du PLU ;
- Mise à jour des annexes du PLU.

Madame Sophie Le Dréan-Quenec'Hdu, docteur vétérinaire – docteur en écologie, a été désignée en qualité de Commissaire Enquêteur titulaire par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Rennes.

Les pièces du dossier et le registre d'enquête pourront être consultés par le public à la Mairie de Laillé :

Du Mardi 7 mars 2017 au Jeudi 6 avril 2017 inclus

aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Les pièces du dossier et le registre d'enquête pourront également être consultés par le public sur le site internet <http://metropole.rennes.fr/> et à l'Hôtel de Rennes Métropole sur un poste informatique – accueil du service Droits des Sols - 4 avenue Henri Fréville à Rennes (métro Clémenceau).

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique à l'adresse suivante : Service Planification et Études Urbaines, Hôtel de Rennes Métropole, 4 avenue Henri Fréville, CS 93111, 35031 Rennes Cedex.

Les observations du public sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête ou être adressées par courrier à la Mairie de Laillé, à l'attention de Madame la Commissaire Enquêteur – Modification n°3 du P.L.U. de Laillé, à l'adresse suivante : Mairie – Rue de la Halte - BP 7 - 35890 Laillé.

La Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Laillé pour y recevoir ses observations, propositions et contre-propositions, aux dates suivantes :

- **Mardi 7 mars de 9 h 00 à 12 h 00,**
- **Samedi 18 mars de 9 h 00 à 12 h 00,**
- **Jeudi 6 avril de 14 h 30 à 17 h 30.**

Des informations complémentaires sur le dossier pourront être demandées à la Mairie de Laillé (Tél. : 02 99 42 57 10).

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront déposés à l'Hôtel de Rennes Métropole et à la Mairie de Laillé pendant un an, où toute personne pourra en prendre connaissance. Ces documents seront également publiés pendant la même durée sur le site internet de Rennes Métropole : <http://metropole.rennes.fr/>

À l'issue de l'enquête et au vu du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur, le projet de modification n°3 du PLU de Laillé pourra être approuvé par délibération du Conseil de Rennes Métropole, après avis du Conseil Municipal de Laillé.